

Le passage de l'élève
à l'étudiant... avec
accommodements.

Isabelle Quirion
Marie-Pierre Aubert
Conseillères en services adaptés
pour les collèges de l'est du Québec
ccsi@cegep-ste-foy.qc.ca



CCSI

CENTRES COLLÉGIAUX
DE SOUTIEN À L'INTÉGRATION



Source de l'image :
<http://www.conciselearning.com/studentsuccessworkshop.html>

Qu'est-ce que le Centre collégial de soutien à l'intégration (CCSI)?

Les CCSI

Cégep de Sainte-Foy et Cégep du Vieux Montréal

Le mandat

Soutenir le développement de l'autonomie et l'harmonisation des pratiques des établissements du réseau collégial dans l'accueil, l'organisation et la prestation des services aux étudiants en situation de handicap, dans le cadre d'un protocole d'entente.

Ils assument, entre autres, les rôles suivants :

- offrir un service-conseil aux établissements;
- collaborer à l'organisation d'activités de transfert, d'échange, de concertation et de formation;
- rendre disponibles des outils;
- fiduciaire pour certains services.



Mise en contexte

- Le CCSI participe à titre de conférenciers depuis quelques années aux colloques de l'AQISEP.
- Le CCSI vient aujourd'hui partager son expérience qui se veut un simple partage.
- Pour plus d'information sur cette présentation, il est possible de contacter le CCSI de l'Est à l'adresse courriel suivante :
ccsi@cegep-ste-foy.qc.ca

Objectifs



- Rappeler le contexte dans lequel les collèges interviennent auprès des étudiants en situation de handicap (ÉSH).
- Identifier les différences entre les milieux secondaire et collégial, et des outils qui peuvent être transférables d'un programme d'étude à un autre.
- Partager sur nos mandats et réalités respectifs.

Précautions

- Les outils et renseignements présentés demeurent des « outils maison ».
- Ils sont basés sur une longue réflexion, des besoins exprimés, de l'expertise, une grande collaboration et le désir d'aider.
- Il n'existe aucune obligation dans l'utilisation de ces outils, ceci reste à la discrétion de chaque milieu en considérant vos réalités et vos rôles respectifs.
- Ces renseignements et outils peuvent être utilisés partiellement ou intégralement selon vos besoins et votre rôle dans votre cégep.
- Les éléments proposés aident non seulement les étudiants aux prises avec une limitation fonctionnelle, mais bien souvent l'ensemble des étudiants du collégial.
- C'est un humble partage! Merci de votre collaboration!

Petit rappel de notre contexte



Nos obligations légales

- La Charte des droits et libertés de la personne,
- la Loi assurant l'exercice des droits des personnes handicapées,
- et la politique « À part entière... » de l'OPHQ...

... stipulent que tous les établissements d'études postsecondaires sont tenus d'accueillir les étudiants en situation d'handicap.

« Sans discrimination, ni privilèges »

Nous devons donc travailler à lever les obstacles qui empêcheraient un étudiant d'avoir accès à sa formation.



Notre mandat spécifique

- Accueillir les étudiants en situation de handicap.
- Intégrer ces étudiants au cégep.
- Soutenir leurs apprentissages par la mise en place d'accommodements dans le but de les rendre autonomes avec accommodements.
- Soutenir les professeurs.



Nos obligations de transparence

- Selon la réalité de l'étudiant du milieu collégial et de la réalité du travail, les Services adaptés (SA) ont cette obligation de bien informer et échanger avec l'étudiant sur les exigences de la formation, de la profession, de la limite du collègue et de leurs propres limites (comment solutionner, quoi faire?).
- Travailler avec l'étudiant pour que son projet de vie se réalise (connaissances, attitudes, comportements), mais à quel prix?
- Prévoir un plan B.



Étudiants desservis

Les étudiants ayant droit aux mesures d'accommodement détiennent une **évaluation diagnostique émise par un professionnel reconnu** pour les situations de handicap suivantes :

- étudiant ayant une déficience sensorielle : déficience visuelle, déficience auditive;
- étudiant ayant une déficience physique ou motrice : paralysie cérébrale, spina bifida, blessure médullaire, grand brûlé, etc.;
- étudiant ayant un trouble d'apprentissage : dyslexie, dysorthographe, dyscalculie et trouble déficitaire de l'attention avec ou sans hyperactivité;
- étudiant ayant un trouble neurologique : syndrome d'Asperger, traumatisme cranio-cérébral, sclérose en plaques, dysphasie, etc.;
- étudiant ayant un trouble organique : cancer; diabète, fibromyalgie, fatigue chronique, migraines, etc.;
- étudiant ayant un problème de santé mentale persistant : troubles anxieux, trouble de l'humeur, schizophrénie, troubles alimentaires, etc.



Source de l'image inconnue

Notre philosophie

« Sans discrimination, ni privilèges »

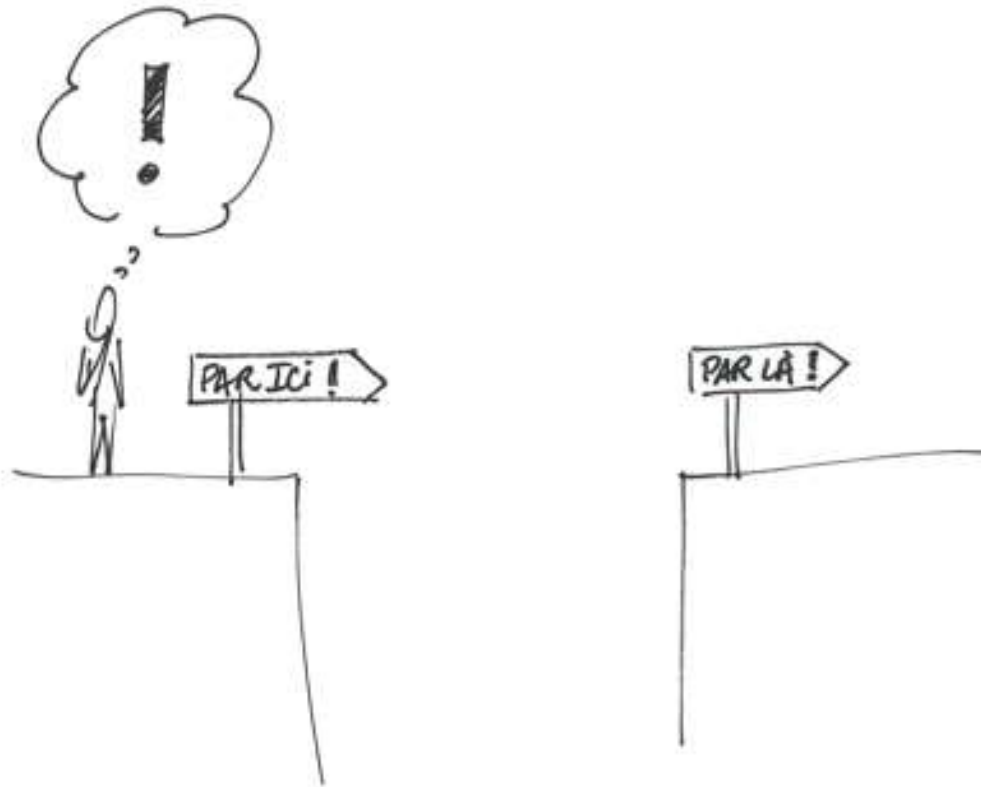


Rendre l'étudiant autonome et responsable avec accommodements, et ce, sans discrimination, ni privilèges.

Philosophie des Services adaptés

- S'assurer de la correspondance des accommodements avec les besoins de l'étudiant, selon son diagnostic.
- Se rappeler que la personne en situation de handicap doit répondre aux **mêmes exigences** que n'importe quel autre étudiant et développer les **mêmes compétences prescrites par le Ministère.**
- Se rappeler que l'étudiant en situation de handicap doit respecter les **mêmes règles** que les autres étudiants.
- Sensibiliser au fait que l'étudiant en situation de handicap peut, comme tout étudiant, faire face à un échec.

Accommodements possibles



Source de l'image: <http://luc-olivier.com/communication/generale/120-methodo-strategie-de-communication-2eme-partie-la-notion-de-role>

Exemples d'accommodements

- Prise de notes
- Temps supplémentaire aux examens
- Local adapté
- Tuteur, pair aidant
- Horaire adapté
- Ordinateur et logiciels (fonctions d'aide)
(correcteur, prédicteur de mots...
Par ex. : Antidote, WordQ, ReadPlease, Natural Dragon Dictate, Jaws, Inspiration, WhiteSmoke, Médialexie)
- Fichier audionumérique (MP3), fichier PDF accessible, fichier E-Text (Word)
- Accompagnement éducatif (méthodes de travail, organisation, planification, etc.)
- Dictionnaire électronique
- Agenda électronique
- Enregistreuse numérique
- Crayon numériseur
- Plan d'évacuation d'urgence
- Protocole d'intervention en cas de crise
- Braille
- MF
- Interprétation visuelle
- Accompagnateur

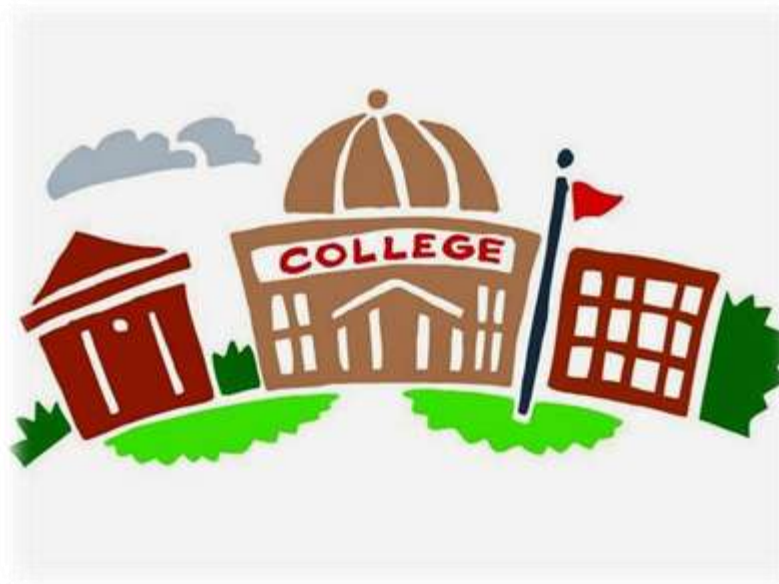
Les principales stratégies* offertes :

- lecture;
- écriture;
- passation d'examens;
- organisation, planification, gestion du temps et de l'agenda;
- autocorrection;
- résolution de problèmes;
- travail d'équipe;
- étude;
- gestion du stress et de l'anxiété.

* Accompagnées très souvent de l'apprentissage des fonctions d'aide.

Que connaissez-vous du milieu collégial?

Quelles sont, selon vous, les différences
entre le milieu secondaire et le collégial?



Réalité et défis des étudiants au collégial



- La charge de travail plus grande et les cours plus longs.
- Un environnement différent : pas de « cloche », horaire personnalisé, moins de routine, calendrier d'examens, remise des travaux, etc.
- L'importance de l'organisation du temps : échéance, session, planification et gestion du temps.
- Les attentes plus grandes envers les étudiants.

Réalité et défis des étudiants au collégial

- Les conséquences importantes s'il y a des échecs ou des abandons de cours.
- La relation avec les professeurs est différente.
- La rivalité possible entre étudiants pour une meilleure cote R, pour de meilleures notes (travail en équipe axé sur la performance).
- L'importance des stratégies d'études.
- Les méthodes d'évaluation différentes.



Défis du collégial pour les étudiants

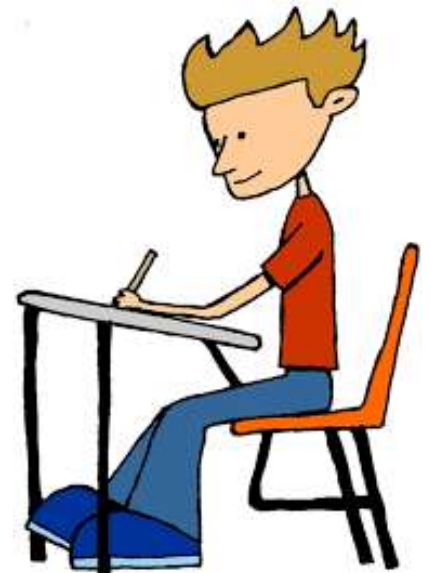


- Le haut niveau d'autonomie face à une plus grande liberté et un encadrement différent.
- Le rythme d'apprentissage plus rapide.
- L'importance d'être capable de demander de l'aide soi-même.
- Le degré de motivation et l'importance d'avoir choisi le bon domaine d'études.

Source de l'image : <http://www.bee-attitude.ch/?p=2320>

Défis du collégial pour les étudiants

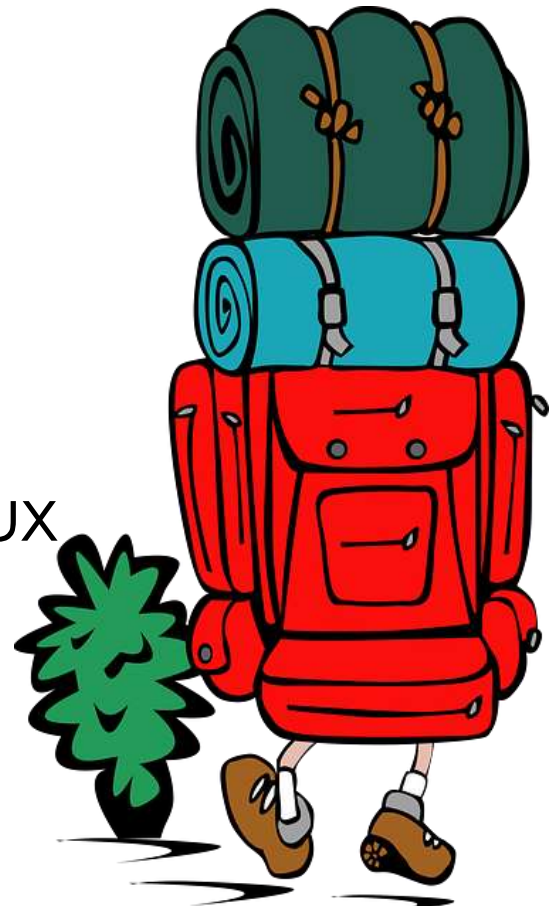
- Faire un choix éclairé de programme (contenu, possibilités de travail, stages, activités périscolaires...).
- L'importance d'adopter les comportements attendus par les étudiants : présence en classe, de prise de notes, etc.
- Le développement du sens de l'initiative et de la débrouillardise.



Sac à dos de rêves

Par rapport :

- à l'étudiant;
- au programme;
- au métier de l'étudiant;
- aux Services adaptés et aux accommodements.



Par rapport à l'étudiant



Source de l'image:
<http://dailyrarium.over-blog.com/130-categorie-1048935.html>

- Il connaît ses besoins, ses difficultés et ses forces personnelles.
- Il apprend à s'aimer, à se faire confiance malgré sa situation de handicap et ses impacts.
- Il respecte son rythme d'étude.
- Il fait ses propres démarches pour obtenir de l'aide.
- Il évalue ses chances de réussir sans accommodements/avec accommodements.

Par rapport à l'étudiant

- L'étudiant accepte ou comprend son diagnostic et travaille à développer des stratégies pour pallier sa situation de handicap.
- L'étudiant adopte de saines habitudes de vie et vise l'équilibre dans les différentes sphères de sa vie.
- Il prend une médication adaptée, lorsque nécessaire, qui est bien ajustée et qui n'a pas trop d'effets secondaires.
- Il est suivi par un professionnel qui peut l'aider (s'il y a lieu).
- Il a des parents présents, à la bonne hauteur.



Par rapport au programme

- Il consulte les professionnels pouvant le guider vers des projets de vie réalistes et stimulants (C.O. , recherche, appel pour obtenir de l'information au collégial, étudiant d'un jour, etc.).
- L'étudiant considère ses forces et ses difficultés dans le choix de programme ou dans la façon de poursuivre ses études (attentes réalistes, par exemple, accepter de faire son DEC en 4 ans).
- Il se prépare un plan B et un plan C (projet de vie, carrières, etc.).



Source de l'image :

<https://clipartfest.com/categories/view/3f2d68a96c1955f2afa4c90791f2c2d1bc2038ca/athlete-student-clipart.html>

Par rapport au métier de l'étudiant

L'étudiant connaît et utilise des stratégies :

- de planification et d'organisation du temps;
- pour le travail d'équipe;
- de gestion du stress et de l'anxiété;
- de prise de notes;
- de passation d'examen;
- d'autocorrection;
- de lecture et d'écriture.



Source de l'image :

<https://blogs.kent.ac.uk/kent-business-matters/2015/10/02/what-is-good-business-strategy-the-case-of-smes/>

Par rapport aux Services adaptés et les accommodements

- L'étudiant vient chercher l'aide des Services adaptés rapidement. Il a déjà en main une évaluation diagnostique émise par un professionnel reconnu et une copie de son plan d'intervention (s'il y a lieu).
- L'étudiant accepte l'aide à l'extérieur du collège (s'il y a lieu).
- L'étudiant nous autorise à informer les personnes impliquées dans son cheminement scolaire de sa situation de handicap et des moyens pour pallier celle-ci.



Source de l'image inconnue

Par rapport aux Services adaptés et les accommodements (suite)

- L'étudiant connaît ses besoins et les mesures d'accommodement qui pallient ses limitations.
- Être de plus en plus autonome à utiliser ses mesures d'accommodement (ex. : Antidote, WordQ, C-Pen, etc.)
- Être volontaire et s'impliquer dans ses mesures d'aide.



Quelques conseils

- Discuter avec l'étudiant pour connaître quels sont ses besoins (au sens large), ses forces, ses intérêts et ses difficultés.
- Discuter ouvertement avec l'étudiant en partageant vos inquiétudes, vos observations, votre souci de sa réussite... dans une optique de solution, de laisser l'étudiant faire ses propres choix.
- Ne pas se baser que sur le diagnostic pour choisir ou non l'orientation à suivre, mais sur des observations factuelles, la connaissance de la personne, ses forces et ses difficultés.
- Parfois, accueillir la douleur, la peine, la déception, le rêve terminé, le projet de vie brisé (la vie ne s'arrête pas là, chercher à recadrer selon la limite, le handicap).

À quoi penser avant de choisir un chemin?



Recueillir des renseignements

- Consulter les ressources spécialisées pour obtenir de l'information.
- Quelles sont tes forces? Qu'est-ce que tu réussis facilement?
- Parle-moi de tes difficultés, explique-moi comment ton handicap se manifeste pour toi.
- Qu'est-ce que ton handicap te permet ou non?
- Quels sont les obstacles auxquels tu fais face quotidiennement et les moyens, s'il y en a, qui viennent lever ceux-ci?
- Qu'est-ce que cela prendrait pour bien répondre à tes besoins qui sont liés à ta situation de handicap et pour que tu vives des réussites?
- Reçois-tu de l'aide d'une ressource externe?
- Connais-tu tes accommodements qui pallient ton handicap?
- Prends-tu une médication? Quels sont les effets secondaires?
- Etc.

Questions?



Pour conclure...

- Les acquis du secondaire sont essentiels pour favoriser la réussite de l'étudiant.
- Aider l'étudiant à bien se connaître : forces, difficultés, valeurs, ambitions, points à améliorer, acceptation de son diagnostic, etc.
- Bien connaître la réalité collégiale et préparer l'étudiant à celle-ci.
- Bien s'informer sur les exigences, les programmes, la profession et la réalité du travail.
- Avoir une évaluation détaillée émise par un professionnel reconnu identifiant les besoins de l'étudiant et proposant des recommandations.
- Encourager l'étudiant à s'identifier aux Services adaptés et participer activement à l'application des mesures d'accommodement.

Merci de votre collaboration avec les Services adaptés!

Pour plus d'information, visitez notre site Web : ccsi.quebec

Isabelle Quirion
Marie-Pierre Aubert
Conseillères en services adaptés
pour les collèges de l'est du Québec
ccsi@cegep-ste-foy.qc.ca

